

Natura 2000

Une démarche volontaire

La préservation des sites Natura 2000 en France est une entreprise collective.

Grâce à une approche contractuelle et volontaire, chaque acteur local, qu'il soit habitant, porteur de projet ou collectivité, a sa place dans cette démarche et peut contribuer activement à la protection des milieux naturels et des espèces remarquables de son territoire.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle au sein du périmètre ? Gestionnaire ou exploitant ? Les outils suivants sont à votre disposition :

- les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- les Contrats Natura 2000
- les Chartes Natura 2000

Envie d'en savoir plus ?
Vous pouvez contacter
l'animatrice du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Antenne Dordogne
Nolwenn QUÉRO
n.quero@cen-na.org
Tél : 05.53.03.04.53



Natura 2000

Grottes d'Azerat [Dordogne]



Présentation

Avec le soutien financier de



Cofinancé par l'Union européenne



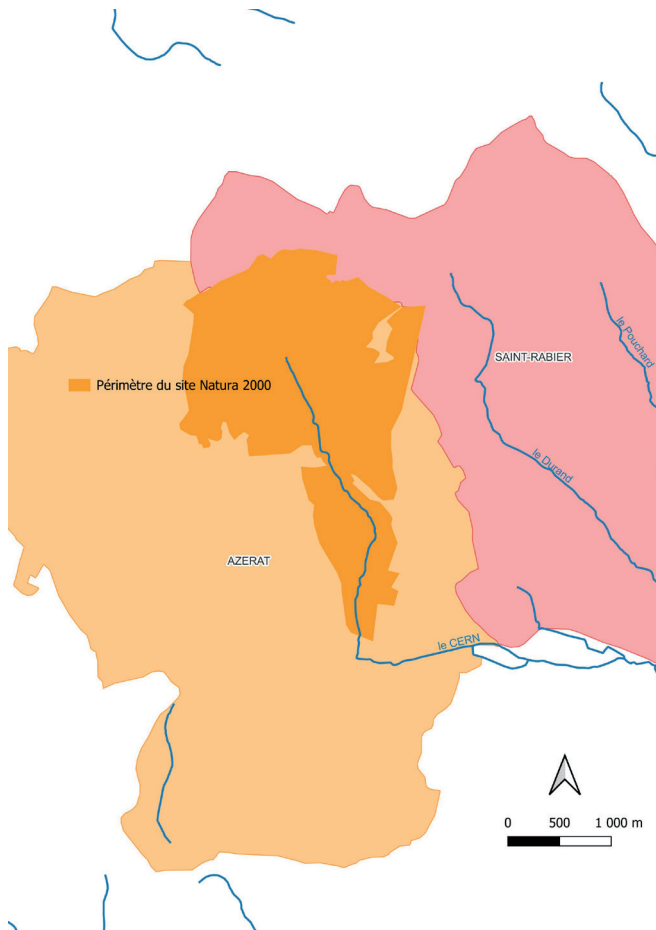
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Site Natura 2000 Grottes d'Azerat

462 hectares
2 communes concernées
3 habitats d'intérêt européen
7 espèces d'intérêt européen



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.



Assurer la tranquillité des chauves-souris

Le site Natura 2000 fait face à un défi de taille : assurer la tranquillité des chauves-souris. En effet, que ce soit pendant la léthargie hivernale ou pendant la période des naissances, les chauves-souris ont besoin de calme et de tranquillité. Le moindre dérangement peut leur être fatal. Contribuez à leur préservation en évitant toute pénétration dans leurs abris souterrains.

Favoriser les territoires de chasse

Les chauves-souris sont confrontées à une raréfaction alarmante de leurs habitats de chasse. A l'échelle nationale, l'intensification agricole a entraîné la disparition de 80% des prairies naturelles en quelques décennies, réduisant ainsi drastiquement les ressources alimentaires disponibles.

Depuis plusieurs années, des actions sont mises en œuvre via Natura 2000 pour préserver les zones d'alimentation des chauves-souris (prairies fauchées plus tardivement, conversion de cultures en prairies naturelles, absence de traitement dans les vergers..).



Le patrimoine naturel

Le site Natura 2000 est constitué de différents milieux naturels. Le vallon du Douime est caractérisé par la présence de prairies naturelles humides, de boisement de feuillus et de plusieurs cavités naturelles. Celles-ci abritent de nombreuses espèces de chauves-souris qui y trouvent les conditions idéales pour hiberner ou mettre bas.

Au sein du site Natura 2000, sont également présents des habitats typiques des causses périgourdins, des pelouses sèches et des fourrés à genévriers abritant certaines espèces d'intérêt.